

DIRECTION AMENAGEMENT
URBANISME ENVIRONNEMENT
ALC/FL

CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 27 SEPTEMBRE 2007

OBJET : Travaux de ravalement : avenant au marché de travaux – entreprise JLB

Rapporteur : Pierre CHAMPEAUX

Un marché à procédure adaptée a été signé le 10 Mai 2007 avec l'entreprise JLB PEINTURE – Kervignac.

Au vu des choix des coloris effectués par les enseignants et compte tenu des conditions économiques très avantageuses des marchés, il est apparu opportun d'utiliser ces contrats pour traiter dès cette année l'intégralité des murs extérieurs :

- Ecole Prévert : ajout du logement de fonction, muret sur rue et patios intérieurs ;
- EDIP et SPIE : ajout des patios intérieurs et façades arrières.

Il est proposé de passer un avenant pour un montant de 13 547,38 € TTC.

Le marché passe par conséquent de 58 607,13 à 72 154,51 € TTC.

Le Conseil Municipal, vu l'avis favorable de la commission « d'Appel d'Offres » ainsi que des commissions « Urbanisme, Environnement, Travaux » et « Finances, Ressources Humaines, Administration Générale », après en avoir délibéré,

- AUTORISE le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer cet avenant.

Délibération adoptée à l'unanimité.

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME

Pour le Maire,
L'Adjoint délégué

Pierre CHAMPEAUX

